

## **PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix-sept, le mercredi cinq avril à dix - huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VERVINS, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Marc PRINCE, Maire.**

**Présents :** MM. BODSON Jean-Paul, MAILLIARD Jean – Claude, NOIROUX Bruno, DESSE Tony, GHEWY François, HARDERS Jacques, COLAS Jean-Christophe, MOULIERE Michel, Mmes BELLEVEAU Evelyne, GOIRE Marie-Christine, JOSEPH Marie-José, MATHIEU Claudile, BOURGEOIS Delphine, CHANTRAINE-LION Maud, Delphine DENAVARRE, WAFFLART Stéphanie.

**Absents excusés :** MARIE Jean-François a donné pouvoir à NOIROUX Bruno, LEVOURC'H Sandrine a donné pouvoir à GOIRE Marie-Christine, ROMAGNY Raphaëlle a donné pouvoir à DESSE Tony, GRISELIN Valérie a donné pouvoir à WAFFLART Stéphanie

**A été nommée secrétaire :** Mme CHANTRAINE-LION Maud

**Secrétaire auxiliaire :** Mme MAES-FORTIN Cindy, Directrice Générale des Services.

Il a été donné lecture du procès-verbal de la séance du 27 mars 2017 qui est adopté à l'unanimité.

### **I. AFFAIRES FINANCIERES :**

#### **1. Marché de travaux requalification des espaces publics et mise en conformité aux règles de sécurité et d'accessibilité du centre-ville : choix des entreprises et autorisation au Maire pour la signature des marchés**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'une consultation, sous forme de procédure adaptée, a été lancée jusqu'au 21 mars 2017 à 16h afin de choisir les entreprises qui vont intervenir dans le cadre du marché de travaux pour la requalification des espaces publics et la mise en conformité aux règles de sécurité et d'accessibilité du centre-ville.

Ce marché se compose de deux tranches :

- une tranche ferme qui comprend la rue du Général Leclerc, les places Sadi Carnot et du Centenaire,
- une tranche conditionnelle qui comprend la Place du Général de Gaulle, la Rue de la République, la rue Raoul de Coucy partie haute et la rue de Coigny.

Et se décompose en 3 lots :

- Lot n°1 : Voirie et réseaux divers,
- Lot n°2 : Maçonnerie, ferronneries,
- Lot n°3 : Espaces verts

Suite aux remarques émises par l'architecte des bâtiments de France, une variante exigée avait été insérée au marché en cours de consultation.

Une première Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le jeudi 23 mars 2017 pour l'ouverture des plis, une seconde commission s'est tenue le mercredi 29 mars pour la négociation avec les entreprises qui ont répondu au lot n°1 et enfin une dernière Commission d'appel d'offres vient de se tenir, mercredi 5 avril à 17h30 pour l'attribution du marché.

La commission d'appel d'offres du 5 avril 2017 a préféré reporter sa décision. Les entreprises du lot n°1 ont modifié l'offre réalisée dans un premier temps et Monsieur le Maire accompagné du bureau d'études et de la DGS doivent rencontrer l'ABF vendredi 7 avril. Les entreprises du lot n°1 pourraient être de nouveau consultées suite aux recommandations et variantes exigées par l'ABF. La problématique est de substituer la cale bordelaise avec une autre variante pour un prix équivalent.

Par conséquent, Monsieur le Maire indique que le conseil municipal ne peut délibérer lors de cette séance sur ce sujet.

## 2. Subventions et participations 2017

S'agissant des participations et subventions de l'année 2017 (document annexe au budget primitif 2017), le conseil municipal a décidé d'octroyer pour l'année 2017 les participations et subventions suivantes :

Article	Dépenses	Pour mémoire compte administratif précédent	Proposition de la commission finances	Vote du Conseil Municipal
<b>65541</b>	<b>Contributions au fonds de compensation des charges territoriales</b>	<b>219 991.00</b>	<b>250 000</b>	<b>250 000</b>
	Syndicat de Scolarisation	197 620.00	197 620.00	197 620.00
	Sivom de Vervins	18 171.00	18 171.00	18 171.00
	Syndicat d'Aménagement du Vilpion	4 200.00	4 200	4 200
<b>657362</b>	<b>Subvention fonctionnement aux organismes publics CCAS</b>	<b>28 800.00</b>	<b>30 000.00</b>	<b>30 000.00</b>
	CCAS de VERVINS	28 800.00	30 000.00	30 000.00

	Pour mémoire CA précédent	Proposition de la commission finances	Vote du conseil municipal	Conseiller n'ayant pas pris part au vote pour certaines associations
<b>6574 - Subvention de Fonctionnement aux associations et organismes de droit privé</b>	<b>80 643.50</b>	<b>110 000.00</b>	<b>110 000.00</b>	
AISNE JALMAV EN THIERACHE ASSOCIATION	105.00	105.00	105.00	
AMIC AGTS MUNICIPAUX CHEQUES VACANCES	1500	1500.00	1500.00	
AMICALE DES AGENTS MUNICIPAUX	1437,50	2875.00	2875.00	
AMICALE DES PORTE DRAPEAUX	105.00	105.00	105.00	

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	105.00	Rien reçu	Rien reçu	R. Romagny
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (exceptionnelle)	155.00	Rien reçu	Rien reçu	R. Romagny
ASS NATIONALE MEMBRES ORDRE NAT MERITE (exception)	0.00	0.00	0.00	
AS SPORTIVE CESN CES UNSS COLLEGE VERVINS	0.00	Rien reçu	Rien reçu	
ASS PARENTS D ELEVES DU COLLEGE VERVINS	105.00	Rien reçu	Rien reçu	
CLUB 3EME AGE	105.00	105.00	105.00	
CLUB ACTIVITES PHYSIQ GYM	105.00	105.00	105.00	M. Moulière
CLUB DE SCRABBLE DE VERVINS	70.00	70.00	70.00	
CLUB ELITE 2000 ASSOC	400.00	400.00	400.00	MJ Jospeh
COLOMBOPHILE STE	105.00	105.00	105.00	B Noiroux
COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISST DE VERVINS	0	0.00	0.00	
COMITE ANIMATION RIVES CHERTEMPS	460.00	460.00	460.00	
COMITE ANIMATION RIVES CHERTEMPS (except)	610.00	610.00	610.00	
COMITE FETES GROSSE TETE	460.00	460.00	460.00	E Belleveau
COMITE FETES GROSSE TETE (exceptionnelle)	610.00	610.00	610.00	E Belleveau
CROIX ROUGE FRANCAISE	105.00	105.00	105.00	
WU CHI TAO ASSOCIATION	610.00	600.00	600.00	
ENSEMBLE VOCAL CANTARE	150.00	150.00	150.00	M. Moulière
ENTREPRISES DYNAMIQUES DU VERVINOIS	1000.00	1 000.00	1 000.00	
ENTREPRISES DYNAMIQUES DU VERVINOIS except. Aide immo commercial boutique éphémère		2880.00	2880.00	
ENTREPRISES DYNAMIQUES DU VERVINOIS except. Quinzaine commerciale voyage en Italie		1200.00	1200.00	
FESTIV ART VERVINS CHIMAY	14 000.00	15 000.00	15 000.00	
GAULE VERVINOISE	460.00	460.00	460.00	
HANDBALL CLUB DES 3 TOURS	610.00	600.00	600.00	
JARDINS COMMUNAUX ASSOC	105.00	105.00	105.00	
JUDO CLUB	0	Rien reçu	Rien reçu	
KARATE CLUB VERVINOIS	105.00	105.00	105.00	
LA PREVENTION ROUTIERE	75.00	75.00	75.00	
LE RESERVOIR ASSOCIATION	2 000.00	2 000.00	2 000.00	
LE SOUVENIR FRANCAIS	105.00	105.00	105.00	
LES AMIS DES ORGUES DE VERVINS	200	200	200	
LES ARCHERS DE LA TOUR	105.00	250	250	
LES ARCHERS DE LA TOUR (exceptionnelle)	90.00	0	0	
LES CRE AGEES	0	Rien reçu	Rien reçu	
LES MEDAILLES MILITAIRES	75.00	75.00	75.00	
LES P'TITS MOMES		200.00	200.00	
MONDIAL GUITARE ASSOCIATION	0.00	0.00	0.00	
PETANQUE CLUB VERVINOIS	105.00	105.00	105.00	
PETANQUE CLUB VERVINOIS (exceptionnelle)	200.00	200.00	200.00	
RANDONNEURS RANDON NATURE ET CULTURE	235.00	235.00	235.00	
RUGBY CLUB DE THIERACHE	4 500.00	4 500.00	4 500.00	

RUGBY CLUB DE THIERACHE (exceptionnelle 280€00+100€00 en 2015)	100.00	0	0	
SCOUTS DE FRANCE	520.00	520.00	520.00	
SILVER COUNTRY DANCERS	105.00	105.00	105.00	
SOCIETE ARCHEOLOGIQUE VERVINS THIERACHE	3000.00	3 000.00	3 000.00	
TAC TIC Animation (club ado)	5 910.00	6 085.00	6 085.00	
THIERACHE AUTO CLUB	500.00	500.00	500.00	
THIERACHE FERMIERE ASSOCIATION	2 000.00	2 000.00	2 000.00	C. Mathieu
THIERACHE FERMIERE ASSOCIATION except. Redynamisation du marché		3 000.00	3 000.00	C. Mathieu
THIERACHE VERVINS TENNIS CLUB	610	610.00	610.00	
THIERACHE VERVINS TENNIS CLUB (exceptionnelle)	4000	4 000.00	4 000.00	
TIR LA VERVINOISE STE	305.00	305.00	305.00	
TIR LA VERVINOISE STE (exceptionnelle)	155.00	155.00	155.00	
U N C A F N SECTION VERVINS	210.00	210.00	210.00	
UNION INTERPROF DE BASE CFDT ST QUENTIN	0	0.00	0.00	
UNION LOCALE C G T HIRSON	0	0.00	0.00	
UNION LOCALE FORCE OUVRIERE 02	0	0.00	0.00	
UNION SPORTIVE VERVINOISE	22 870.00	20 000.00	20 000.00	S. Wafflart et JC Mailliard
UNION SPORTIVE VERVINOISE (exceptionnelle)	100.00	100.00	100.00	S. Wafflart et JC Mailliard
UNIVERS INVERSE ASS	0	0.00	0.00	
VERVINS CINE VIDEO	2 851.00	4 000.00	4 000.00	
VERVINS ORIENTATION	235.00	235.00	235.00	M. Moulière
VERVINS ORIENTATION (exceptionnelle)	500.00	0	0	
VIOLONS D'INGRES VERVINOIS	2 000.00	2 000.00	2 000.00	
Divers (à affecter)	0	5 515.00	5 515.00	
<b>Aide financière à l'immobilier commercial (divers bénéficiaires à affecter)</b>	3 400	20 000.00	20 000.00	

### **3. Taux d'imposition des taxes directes locales 2017**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux d'imposition suivants pour l'année 2017 :

Taxe d'habitation	22,42 %
Taxe sur le foncier bâti	21,40 %
Taxe sur le foncier non bâti	33,95 %

### **4. Budget primitif 2017 : budget principal**

Le budget primitif 2017 (budget principal), étudié en commission finances le 15 mars 2017, est adopté à l'unanimité et s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

- section de fonctionnement : 5 439 634,61€
- section d'investissement : 3 499 307,82€

## **5. Vote budget primitif 2017 budget annexe loyers industriels et commerciaux**

Le budget primitif 2017 (budget annexe « loyers industriels et commerciaux), étudié en commission finances le 15 mars 2017, est adopté à l'unanimité et s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section de fonctionnement : 50 163€
- section d'investissement : 5 320€

## **6. USEDA : contrat d'entretien de l'éclairage public**

Lors de sa réunion du 11 novembre 2015 Monsieur le Maire a présenté à l'Assemblée les statuts de l'USEDA.

Le Conseil, après en avoir délibéré, a opté pour le transfert à l'USEDA des compétences suivantes :

### **Compétences obligatoires :**

- Electrification
- Mise en souterrain des réseaux de télécommunications
- Organisation / Exploitation service public des bornes de recharges électriques.

### **Compétences optionnelles :**

- Communications électroniques

Aujourd'hui, la commune souhaite également compléter son choix en transférant à l'USEDA les compétences travaux maintenance et exploitation de l'éclairage public.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide donc de transférer la compétence travaux maintenance et exploitation de l'éclairage public à l'USEDA et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le règlement de service de maintenance et à ouvrir en temps utiles les crédits nécessaires au paiement de la redevance annuelle.

Il est précisé à l'assemblée que le marché à bon de commandes avec l'entreprise LECLERE sera dénoncé par le pouvoir adjudicateur par une lettre de résiliation.

## **7. Cession d'un immeuble sis 2 rue Porte des Champs**

Madame Yolanda Suarez Morejon domiciliée 2 rue Porte des Champs à Vervins souhaiterait acquérir auprès de la Commune l'immeuble à usage d'habitation qu'elle occupe actuellement, sis 2, rue Porte des Champs à Vervins, cadastrée AD n° 73 pour une superficie totale de 80 m<sup>2</sup>.

Vu les estimations de France Domaine, en date du 26 mars 2015 pour un montant de 52 000€ puis suite à différents travaux effectués par les services techniques, le 10 juin 2016, pour un montant de 72 000€.

Compte tenu de ces deux estimations, l'assemblée décide, à l'unanimité, de proposer le bien sis 2 rue Porte des Champs à Vervins, référencé AD n°73, au prix net vendeur de 57 000€ à Mme Yolanda Suarez qui s'est portée acquéreur.

### **8. Prêt à moyen terme – travaux de revitalisation du centre-bourg**

Dans le cadre des travaux programmés liés au projet de requalification des espaces publics et mise en conformité aux règles de sécurité et d'accessibilité du centre-ville et dans la mesure où les délais d'exécution par les différentes entreprises qui vont intervenir afin de réaliser ces travaux sont plus courts qu'initialement prévu, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de bloquer des fonds, par l'intermédiaire d'un prêt à moyen terme, à hauteur de 500 000€ auprès du Crédit Agricole au taux de 0.70%. Sachant que le versement des fonds doit intervenir dans les six mois suivant l'édition du contrat.

Il est rappelé qu'à ce jour la municipalité connaît approximativement le coût total des travaux pour la tranche ferme et la tranche conditionnelle mais qu'elle n'a aucun retour par rapport aux différentes demandes de subventions sollicitées dans le cadre de ces travaux. Cette démarche permet ainsi de bloquer la somme de 500 000€ au taux de 0.70% pendant 6 mois. Cela laisse à l'assemblée quelques mois afin d'appréhender le financement de l'opération par rapport aux subventions qui seront réellement attribuées et donc de voir si il y aura lieu effectivement de débloquer ces fonds.

## **II INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

- Des questions sont posées par rapport à la future ouverture de la Maison de la Petite enfance et notamment sur le recrutement du personnel. Monsieur le Maire rappelle que la Maison de la Petite enfance est une compétence de la communauté de communes et qu'il faut donc se rapprocher de celle-ci pour obtenir davantage d'informations. Il y aura déjà le transfert du personnel qui aujourd'hui est sur la halte-garderie.

- Dans le cadre de l'opération « le mois gagnant à Vervins » lancée par la municipalité, une tombola permettant de gagner un voyage en Italie est lancée. Le tirage sera effectué lors du marché Thiérache Fermière de début mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15 mins.

### **Rappel des délibérations :**

2017-38	Subventions et participations 2017
2017-39	Taux d'imposition des taxes directes locales 2017
2017-40	Vote budget primitif 2017 « budget principal »
2017-41	Vote budget primitif 2017 « budget annexe loyers industriels et commerciaux »
2017-42	USEDA : contrat d'entretien de l'éclairage public
2017-43	Cession d'un immeuble sis 2 rue Porte des Champs
2017-44	Prêt à moyen terme – travaux de revitalisation du centre-bourg

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Sens du vote (pour, abstention, contre) Du non pris part au vote</i>	<i>Signatures et pouvoirs éventuels</i>
<i>PRINCE</i>	<i>Jean-Marc</i>	<i>Pour sur l'ensemble des délibérations</i>	
<i>BODSON</i>	<i>Jean-Paul</i>	<i>Pour sur l'ensemble des délibérations</i>	
<i>MAILLIARD</i>	<i>Jean-Claude</i>	<i>Pour sur l'ensemble des délibérations. N'a pas pris part au vote délibération 2017-38 pour certaines associations</i>	
<i>BELLEVEAU</i>	<i>Evelyne</i>	<i>Pour sur l'ensemble des délibérations. N'a pas pris part au vote délibération 2017-38 pour certaines associations</i>	
<i>NOIROUX</i>	<i>Bruno</i>	<i>Pour sur l'ensemble des délibérations. N'a pas pris part au vote délibération 2017-38 pour certaines associations</i>	
<i>MOULIERE</i>	<i>Michel</i>	<i>Pour sur l'ensemble des délibérations. N'a pas pris part au vote délibération 2017-38 pour certaines associations</i>	
<i>GHEWY</i>	<i>François</i>	<i>Pour sur l'ensemble des délibérations</i>	
<i>COLAS</i>	<i>Jean-Christophe</i>	<i>Pour sur l'ensemble des délibérations</i>	
<i>GOIRE</i>	<i>Marie - Christine</i>	<i>Pour sur l'ensemble des délibérations</i>	
<i>MARIE</i>	<i>Jean – François</i>	<i>Pouvoir donné à Bruno NOIROUX</i>	
<i>WAFFLART</i>	<i>Stéphanie</i>	<i>Pour sur l'ensemble des délibérations. N'a pas pris part au vote délibération 2017-38 pour certaines associations</i>	
<i>GRISELIN</i>	<i>Valérie</i>	<i>Pouvoir donné à Stéphanie WAFFLART</i>	
<i>MATHIEU</i>	<i>Claudile</i>	<i>Pour sur l'ensemble des délibérations. N'a pas pris part au vote délibération 2017-38 pour certaines associations</i>	
<i>CHANTRAINE-LION</i>	<i>Maud</i>	<i>Pour sur l'ensemble des délibérations</i>	
<i>JOSEPH</i>	<i>Marie - José</i>	<i>Pour sur l'ensemble des délibérations. N'a pas pris part au vote délibération 2017-38 pour certaines associations</i>	
<i>DESSE</i>	<i>Tony</i>	<i>Pour sur l'ensemble des délibérations</i>	
<i>BOURGEOIS</i>	<i>Delphine</i>	<i>Pour sur l'ensemble des délibérations</i>	
<i>ROMAGNY</i>	<i>Raphaëlle</i>	<i>Pouvoir donné à Tony DESSE</i>	
<i>DENAVARRE</i>	<i>Delphine</i>	<i>Pour sur l'ensemble des délibérations</i>	
<i>HARDERS</i>	<i>Jacques</i>	<i>Pour sur l'ensemble des délibérations</i>	
<i>LE VOURC'H</i>	<i>Sandrine</i>	<i>Pouvoir donné à Marie-Christine GOIRE</i>	